

Hors-d'oeuvre

Enfin, les difficultés qui empêchaient une solution définitive de la question des travaux du port de Montréal, sont aux trois quarts aplanies.

Le plan No 6 et le plan de M. Tarte sont écartés comme deux extrêmes, sur aucun desquels l'accord était possible, et le plan No 19 s'annonce comme celui qui devra donner satisfaction à tout le monde.

Le plan No 19, c'est le plan No 6 modifié dans le sens voulu par le ministre des Travaux publics. Il a été approuvé jeudi dernier, par le conseil de Ville de Montréal, sur la proposition de M. l'échevin Beausoleil, appuyée par M. l'échevin Préfontaine. Le conseil d'administration du Board of Trade, le comité administratif du Corn Exchange et les armateurs du port l'avait déjà accepté comme le seul qui pouvait convenir à toutes les parties.

M. Tarte s'opposait, avec raison, à ce que l'on bloquât l'entrée du canal par un quai aussi long que celui qui se trouvait dans le plan No 6 ; dans le nouveau plan, le quai à cet endroit du port est beaucoup plus court, et l'entrée du canal est complètement dégagée. Le plan No. 19 pourvoit aussi à une plus grande largeur des bassins entre les quais, comme le désirait M. Tarte.

Le plan No 19 attend l'approbation du ministre, et les travaux commenceront immédiatement. On construira les quais d'en bas les premiers.

Il paraît à peu près certain que sir O. Mowatt va se retirer de la politique à laquelle il a consacré tant d'années de sa vie. Il sera probablement remplacé, dans le cabinet, par l'hon. M. Mills, sénateur.

Sir O. Mowatt a fourni une belle carrière dans la vie politique. Il a gouverné avec honnêteté et justice, et c'est là le secret de la confiance que ses concitoyens ont toujours reposée en lui. Sir Oliver a été aussi un sage et un prudent, et il doit se trouver heureux de quitter la politique en emportant la reconnaissance du peuple

d'Ontario et les regrets de tout le Canada qui se flattait de pouvoir l'attacher pour longtemps aux affaires du Dominion.

Durant les élections de 1896, son nom, promené partout avec celui du premier ministre, a été comme un talisman vainqueur, parce qu'il était synonyme de valeur et de prudence. Laurier, Mowatt and Victory ! clamaient nos compatriotes anglais, et ça été comme le cri de guerre des libéraux qui a avancé leurs succès et salué leur victoire.

Les Canadiens français, en particulier, voient avec regret M. Mowatt dire adieu à la vie publique. L'ancien premier ministre d'Ontario fut toujours un protecteur et un des défenseurs des privilèges accordés par la constitution aux Canadiens. Nos meilleurs vœux l'accompagnent dans sa retraite. Il a bien mérité du pays.

L'affaire de l'école Ste-Marie

Voici une petite affaire qui n'a l'air de rien, mais qui donne absolument la note de la bonne volonté que les pères de famille peuvent attendre de la part des curés. Elle est une preuve de plus que le cabinet Marchand n'a pas besoin de compter sur l'appui et, encore moins, sur le concours du bas comme du haut clergé pour mener à bien le perfectionnement de notre instruction publique.

Il y a quelques jours, la commission des écoles de Montréal était assemblée pour l'expédition des affaires de routine. M. le chanoine Racicot était au fauteuil. Le secrétaire lit une lettre de l'abbé O'Donnell, qui demande des réparations pour l'école de la paroisse Ste-Marie. Cette requête est aussitôt renvoyée au comité des travaux ; mais le secrétaire saisit cette occasion pour informer les commissaires qu'il n'a pas encore eu de réponse de M. le curé de Ste-Marie à qui il a fait part de la communication du Surintendant de l'éducation disant que l'on s'est plaint déjà que quelques professeurs de l'Ecole Ste-Marie n'ont point de certificats d'enseignement. La commission décide, séance